



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

SEANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE DE LA VALLEE-DU-RICHELIEU, TENUE AU SIEGE SOCIAL DE LA M.R.C., AU 630 RUE RICHELIEU, A BELOEIL, LE JEUDI 2 FEVRIER 1989, A 20H00.

Etaient présents :

Monsieur Honorius Charbonneau, préfet
Monsieur André-Guy Trudeau, préfet suppléant
Monsieur Jean-Claude Beaudoin, conseiller suppléant
Monsieur Ferdinand Borremans, conseiller
Monsieur Julien Bussière, conseiller
Monsieur Michel Chapdelaine, conseiller
Monsieur Georges Florès, conseiller
Monsieur Bernard Gagnon, conseiller
Monsieur René Gendron, conseiller
Monsieur Marcel Lacoste, conseiller
Monsieur Jacques Martin, conseiller
Monsieur Bertrand Poulin, conseiller
Monsieur Frédéric Trépanier, conseiller
Monsieur Wildor Vigeant, conseiller
Monsieur Pierre Bélanger, secrétaire-trésorier

Etaient absents :

Monsieur Marcel Dulude, conseiller (remplacé par
monsieur Jean-Claude Beaudoin)
Monsieur Paul-André Perreault, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. Ordre du jour
2. Procès-verbal
 - 2.1 Séance ordinaire du 23 novembre 1988
 - 2.2 Séance ordinaire du 12 janvier 1989
3. Périmètres d'urbanisation
4. Règlements d'emprunts : demande d'avis
5. Ligne 9-1-1 : informations additionnelles
6. Adhésion à la S.M.D.
7. Etude de disposition des déchets
8. Commission parlementaire : Plan d'action du transport
9. Bordereau des comptes à payer
10. Correspondance
11. Affaires publiques
12. Divers
13. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

POINT 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

89-02-22

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Bernard Gagnon

ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel
que rédigé par le secrétaire-trésorier, en y ajoutant
les points suivants :

- 9.1 Impression du résumé du Schéma : choix d'un
soumissionnaire
- 9.2 Dérogations au R.C.I. : Saint-Charles Paroisse

ADOpte A L'UNANIMITE

POINT 2. PROCES-VERBAL

89-02-23

2.1 Séance ordinaire du 23 novembre 1988

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYE PAR Monsieur Georges Florès

ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire
du 23 novembre 1988, soit et est adopté tel que rédigé
par le secrétaire-trésorier.

ADOpte A L'UNANIMITE

2.2 Séance ordinaire du 12 janvier 1989

89-02-24

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYE PAR Monsieur Georges Florès

ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire
du 12 janvier 1989, soit et est adopté tel que rédigé
par le secrétaire-trésorier.

ADOpte A L'UNANIMITE

POINT 3. PERIMETRES D'URBANISATION

Monsieur le Préfet fait un compte rendu de la réunion
qui s'est tenue le 23 janvier 1989, en présence du
Préfet, du Préfet-suppléant, du coordonnateur à l'aména-
gement et des représentants des fédérations de l'U.P.A.
de Saint-Jean-Valleyfield et de Saint-Hyacinthe. Le but
de la rencontre était de connaître le point de vue de
l'U.P.A. face aux demandes de périmètres d'urbanisation
à la C.P.T.A.Q.. Il a été convenu, lors de cette ren-
contre, que l'U.P.A. étudierait lesdites demandes et
qu'une autre réunion aura lieu le 17 février 1989 à
13 heures 30. Monsieur le Préfet invite tous les membres
du Conseil à participer à cette réunion.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu**

POINT 4. REGLEMENTS D'EMPRUNTS : DEMANDE D'AVIS

Ville de Chambly : règlements d'emprunts nos. 88-475 et 88-493

Règlement 88-475

89-02-25

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 16 janvier 1989 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur la réalisation de prolongement de rues existantes en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Bernard Gagnon

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement no. 88-475 de la ville de Chambly.

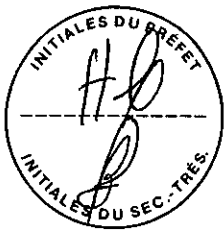
ADOpte A L'UNANIMITE

Règlement 88-493

89-02-26

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 18 janvier 1989 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;



No de résolution
ou annotation
89-02-26
(suite)

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur la réalisation de prolongement de rues existantes en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Bernard Gagnon

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement no. 88-493 de la ville de Chambly.

ADOpte A L'UNANIMITE

POINT 5. LIGNE 9-1-1 : INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Lors de la dernière séance, les membres du Conseil avaient demandé au directeur général de préparer un document plus détaillé, relativement aux implications financières face à l'implantation possible de la ligne d'urgence 9-1-1.

Le directeur général dépose et explique un document intitulé : "Coûts d'opération du service d'urgence 9-1-1, suivant deux années budgétaires".

Les membres du Conseil conviennent d'étudier le document avec leur conseil municipal avant de prendre position dans le dossier. De plus, on demande au directeur général de s'informer des possibilités de subventions pour l'implantation d'un tel système.

POINT 6. ADHESION A LA S.M.D.

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu renouvelle son adhésion pour l'année 1989 à la Société Montérégienne de Développement, et ce, au coût de 100,00 \$.

ADOpte A L'UNANIMITE

89-02-27



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

POINT 7. ETUDE DE DISPOSITION DES DECHETS

Monsieur le Préfet informe les membres du Conseil que sept municipalités ont, jusqu'à présent, manifesté leur intérêt à participer à une étude régionale sur la disposition des déchets. Il demande donc aux municipalités qui ne se sont pas exprimées de faire connaître leurs intentions, et ce, dans les plus brefs délais.

POINT 8. COMMISSION PARLEMENTAIRE : PLAN D'ACTION DU TRANSPORT

Tous les membres du Conseil ont reçu copie du mémoire réalisé par la Table de concertation des préfets de la Montérégie, et soumis à la Commission parlementaire.

Monsieur le Préfet, qui est aussi président de la Table de concertation des préfets de la Montérégie, donne un compte rendu de sa participation à la Commission parlementaire, le 27 janvier 1989.

Durant ce point, monsieur René Gendron vient occuper son siège.

POINT 9. BORDEREAU DES COMPTES A PAYER

89-02-28

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Marcel Lacoste
APPUYE PAR Monsieur Jacques Martin

ET RESOLU QUE le bordereau des comptes à payer #78, de chèque #3288 à chèque #3305 et chèque #S1785 à chèque #S1819 pour un montant total de 29 470,49 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOpte A L'UNANIMITE

9.1 Impression du résumé du Schéma : choix d'un soumissionnaire

89-02-29

ATTENDU QUE, suite à l'entrée en vigueur du Schéma, la M.R.C. doit expédier à chaque adresse civique sur son territoire, un résumé du Schéma d'Aménagement;

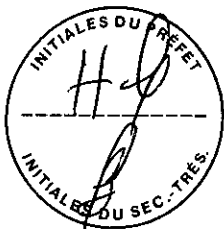
ATTENDU QUE de ce fait, des devis d'appel d'offres ont été expédiés à quatre (4) imprimeurs afin de procéder à l'impression du résumé du Schéma;

ATTENDU QU'au moment fixé pour l'ouverture des soumissions, trois (3) imprimeurs ont répondu aux appels d'offres, soit : Créagraph, Lito-Press et Imprimerie St-Denis;

ATTENDU QUE les trois (3) soumissions sont conformes au devis et que "Imprimerie St-Denis Inc." a déposé la soumission la plus basse

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Frédéric Trépanier
APPUYE PAR Monsieur Michel Chapdelaine



No de résolution
ou annotation

89-02-29
(suite)

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ET RESOLU QUE les services de "Imprimerie St-Denis Inc" soient et sont retenus pour l'impression du résumé du Schéma d'Aménagement, soit 30 500 exemplaires, et ce, pour un montant de 5 910,50 \$, taxes en sus.

DE procéder aux modifications des postes budgétaires nécessaires à une telle dépense.

ADOpte A L'UNANIMITE

9.2 Dérogations au R.C.I. : St-Charles Paroisse

89-02-30

ATTENDU QUE nous retrouvons, à St-Charles Paroisse, un commerce dont l'activité est dérogatoire au règlement de contrôle intérimaire, à savoir un commerce de débosselage de véhicules;

ATTENDU QUE le contrevenant, monsieur André Benoît, a déjà été avisé formellement, par le fonctionnaire désigné, qu'il devait cesser ses activités

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Frédéric Trépanier
APPUYE PAR Monsieur Bernard Gagnon

ET RESOLU DE mandater Me Armand Poupart, conseiller juridique, pour qu'il entreprenne les démarches nécessaires auprès du contrevenant afin qu'il cesse d'opérer une activité commerciale en dérogation au règlement de contrôle intérimaire.

ADOpte SUR DIVISION, messieurs Julien Bussière, Ferdinand Borremans, Marcel Lacoste et René Gendron ayant voté contre la résolution.

89-02-31

ATTENDU QU'un monsieur Richard Fontaine a réalisé des travaux de remblayage sur les rives de la rivière Richelieu, dans le territoire de St-Charles Paroisse;

ATTENDU QUE lesdits travaux ont été effectués en contravention au règlement de contrôle intérimaire;

ATTENDU QUE le contrevenant a reçu un avis de dérogation de la part du fonctionnaire désigné;

ATTENDU QUE le contrevenant n'a pas donné suite audit avis

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Frédéric Trépanier
APPUYE PAR Monsieur Bernard Gagnon

ET RESOLU DE mandater Me Armand Poupart, conseiller juridique, pour qu'il entreprenne les démarches nécessaires auprès du contrevenant afin qu'il remette les berges dans leur état d'origine, et ce, lorsque le climat le permettra.

ADOpte A L'UNANIMITE

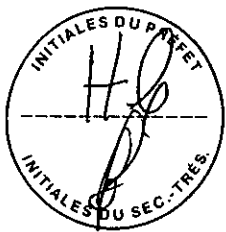


No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

POINT 10. CORRESPONDANCE

- 89-68 07-12-88 Lettre de MONSIEUR CHRISTIAN MIRON, technicien, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, nous informant qu'ils n'ont pas encore reçu les deux fiches-questionnaires concernant la gestion des boues de fosses septiques.
- 89-69 09-12-88 Lettre de MADAME SUZIE MEUNIER, sec.-trés., M.R.C. DE LAJEMMERAIS, concernant la nomination du nouveau préfet ainsi que du préfet-suppléant.
- 89-70 05-01-89 Copie de résolution de la CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE SAINT-CHARLES, concernant le dépôt du rapport du Comité sur le périmètre d'urbanisation.
- 89-71 05-01-89 Réception du document intitulé : "Périmètre d'urbanisation et impératifs d'urbanisme", de la CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE SAINT-CHARLES.
- 89-72 05-01-89 Réception du document intitulé : "Plan directeur d'urbanisme, périmètre d'urbanisation", de la CORPORATION MUNICIPALE DE McMASTERVILLE.
- 89-73 05-01-89 Lettre de MONSIEUR PHILIPPE GRIMARD, fonctionnaire désigné, SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, transmettant les documents nécessaires pour la reconnaissance d'une extension du périmètre d'urbanisation.
- 89-74 05-01-89 Copie conforme de la résolution de la ville de SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE, relativement à une demande de modification de la zone agricole permanente.
- 89-75 05-01-89 Lettre de MONSIEUR JACQUES HEBERT, sec.-trés., SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, transmettant la résolution ainsi que le projet concernant le plan d'urbanisme.
- 89-76 05-01-89 Réception du document "Révision du périmètre d'urbanisation" de la CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE SAINT-DENIS.
- 89-77 06-01-89 Lettre de MADAME ANDREE DAIGLE, greffière intérimaire, VILLE DE CARIGNAN, transmettant leur demande relativement aux périmètres d'urbanisation.
- 89-78 06-01-89 Lettre de MONSIEUR YVES DESHAIES, technicien en urbanisme, SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous informant sur leur révision du périmètre d'urbanisation.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

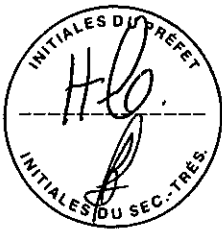
- 89-79 06-01-89 Lettre de MONSIEUR PIERRE PETRIN, sec.-trés., SAINT-DENIS PAROISSE, informant que monsieur Wildor Dauphinois, pro-maire, remplacera le maire au cas où ce dernier serait absent.
- 89-80 06-01-89 Lettre de MADAME JOANE SAULNIER, sec.-trés., M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU, transmettant le résumé de leur schéma d'aménagement.
- 89-81 06-01-89 Lettre de MADAME GISELE COLLETTE, sec.-trés., ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, transmettant leur règlement numéro 88-006, et ce, pour avis du Conseil de la M.R.C..
- 89-82 06-01-89 Lettre de MONSIEUR ROBERT F. WEEMAES, dir. gén., VILLE DE BELOEIL, transmettant un mémoire concernant la révision des périmètres d'urbanisation.
- 89-83 09-01-89 Copie conforme de la lettre de MONSIEUR CLAUDE ROULEAU, dir. gén., MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, adressée à LES EQUIPEMENTS ET SERVICES S.A.P. INC., concernant un permis de transport de déchets dangereux.
- 89-84 09-01-89 Lettre de MONSIEUR GILLES LEGAULT, arp. géo., ORDRE DES ARPENTEURS-GEOMETRES DU QUEBEC, concernant la confiance face aux certificats de localisation.
- 89-85 10-01-89 Lettre de MONSIEUR JEAN GIRARD, greffier, VILLE DE ST-BASILE-LE-GRAND, transmettant le règlement Z-87 sur le zonage.
- 89-86 11-01-89 Lettre de MADAME SUZIE MEUNIER, sec.-trés., M.R.C. DE LAJEMMERAIS, concernant l'aménagement de la Branche 53 du Ruisseau Beloeil.
- 89-87 11-01-89 Lettre de MONSIEUR MICHEL CHAPDELAIN, maire, ST-DENIS VILLAGE, transmettant la demande de la municipalité concernant la révision des périmètres d'urbanisation.
- 89-88 11-01-89 Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, greffier, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, transmettant copies certifiées conformes des résolutions ainsi que leur annexe concernant les périmètres d'urbanisation.
- 89-89 11-01-89 Copie conforme de la résolution ainsi qu'un document de la VILLE DE CHAMBLY relativement aux périmètres d'urbanisation.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- 89-90 12-01-89 Lettre de MONSIEUR RICHARD FONTAINE, RESTAURANT LA GRANGE DE ST-CHARLES, concernant le jugement de la C.P.T.A.Q. à son terrain de golf.
- 89-91 12-01-89 Lettre de MONSIEUR HAROLD TREMBLAY, MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES, annonçant que les 14, 15 et 16 février 1989 se tiendra le carrefour de la recherche forestière 1989, sous le thème "L'innovation technologique : pour le développement du secteur forestier".
- 89-92 12-01-89 Lettre de MADAME ANDRÉE DAIGLE, greffière par intérim, VILLE DE CARIGNAN, transmettant copies authentiques des résolutions numéros 89-4 et 89-15, sur la gestion des déchets ainsi que les périmètres d'urbanisation.
- 89-93 16-01-89 Lettre de MONSIEUR PAUL RATHE, greffier, VILLE DE CHAMBLY, transmettant le règlement no. 88-475, et ce, pour avis du Conseil de la M.R.C..
- 89-94 16-01-89 Lettre de MADAME JEANNETTE LEMAIRE, sec.-trés., McMASTERVILLE, nous informant de l'insatisfaction des services de la firme d'évaluateurs MORIN, ROY, DESILETS.
- 89-95 16-01-89 Lettre de MONSIEUR OSCAR LAMARRE, citoyen, SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, nous informant de l'insatisfaction des services de la firme d'évaluateurs MORIN, ROY, DESILETS.
- 89-96 16-01-89 Lettre de MONSIEUR BERTRAND GAUVIN, sec.-trés., PAROISSE SAINT-CHARLES, transmettant copie de la résolution concernant la gestion des déchets.
- 89-97 16-01-89 Copie de résolution de la CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE ST-DENIS, concernant la gestion des déchets.
- 89-98 16-01-89 Lettre de MADAME MARIELLE D. DORVAL, greffier intérimaire, SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE, transmettant l'avis public concernant le règlement 10, rémunération des membres du Conseil.
- 89-99 16-01-89 Lettre de MONSIEUR JACQUES HEBERT, sec.-trés., ST-MARC-SUR-RICHELIEU, informant qu'il ne sera plus à l'emploi de la municipalité et que MADAME SYLVIE BURELLE le succèdera.
- 89-100 16-01-89 Lettre de MADAME RITA RONDEAU, sec.-trés., M.R.C. DE ROUVILLE, transmettant le règlement 49-88, modifiant leur schéma d'aménagement.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- 89-101 16-01-89 Lettre de MADAME PIERRETTE B. DUBUC, ASSOCIATION DES AMIS DU MONT-SAINT-HILAIRE, transmettant un mémoire sur une stratégie québécoise de la conservation et du développement des ressources.
- 89-102 17-01-89 Lettre de MADAME MARIE-ANDREE LEVASSEUR, dir. gén., CORPORATION DES SECRETAIRES MUNICIPAUX DU QUEBEC, transmettant un document intitulé : "Procédures d'embauche d'un secrétaire-trésorier".
- 89-103 17-01-89 Lettre de MADAME GISELE COLLETTE, sec.-trés., ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, transmettant la résolution 89-015, relativement à la gestion des déchets.
- 89-104 18-01-89 Copie de résolution de la CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE ST-DENIS, relativement aux périmètres d'urbanisation.
- 89-105 18-01-89 Copie de résolution de la CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE ST-DENIS, relativement à la gestion des déchets.
- 89-106 18-01-89 Copie de résolution de la CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE ST-DENIS, concernant les périmètres d'urbanisation.
- 89-107 18-01-89 Lettre de MONSIEUR PAUL RATHE, greffier, VILLE DE CHAMBLY, transmettant le règlement 88-493, pour avis du Conseil de la M.R.C..
- 89-108 19-01-89 Lettre de MADAME MARYSE VERMETTE, sec.-trés., M.R.C. DE LAJEMMERAIS, transmettant la résolution 88-6 relativement au Comité conjoint pour le centre tri régional.
- 89-109 19-01-89 Lettre de MONSIEUR JEAN GIRARD, greffier, SAINT-BASILE-LE-GRAND, transmettant le règlement D-383 relatif à la démolition des bâtiments.
- 89-110 19-01-89 Lettre de MADAME DANIELLE CHEVRETTE, dir. gén., S.M.D., nous informant que renouvellement de l'adhésion à titre de membre de la S.M.D., est dû pour l'année 1989.
- 89-111 19-01-89 Lettre de MONSIEUR YVES MENARD, directeur des projets spéciaux, DESOURDY, commandant deux manuels du Schéma d'Aménagement de la M.R.C..
- 89-112 19-01-89 Lettre de MONSIEUR DANIEL LEPAPE, insp. mun., VILLE DE CARIGNAN, transmettant des données statistiques relatives aux divers permis émis de 1985 à 1988.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- 89-113 20-01-89 Lettre de MONSIEUR JOSEPH-HENRI PAGE, sec.-trés., VILLE D'OTTERBURN PARK, transmettant copie de la décision rendue par la C.P.T.A.Q. relativement aux lots P-150 et P-151.
- 89-114 20-01-89 Lettre de MONSIEUR MICHEL JOHNSON, chargé de projets, SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, relativement au bilan de l'engagement budgétaire 1988, face au programme P.A.R.C.Q..
- 89-115 23-01-89 Lettre de MONSIEUR MICHEL FERNET, dir. gén., U.M.R.C.Q., concernant le cours "Être élu-e : un nouveau défi".
- 89-116 23-01-89 Copie conforme de la municipalité de SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, relativement aux périmètres d'urbanisation.
- 89-117 23-01-89 Lettre de MADAME JEANNETTE LEMAIRE, sec.-trés., McMASTERVILLE, transmettant la résolution 89-07 concernant l'agrandissement de la zone blanche.
- 89-118 24-01-89 Lettre de MONSIEUR GUY HUOT, arch. urb., PLURAM, concernant la révision du périmètre urbain de la ville d'Otterburn Park.
- 89-119 24-01-89 Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, greffier, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, transmettant la résolution concernant les périmètres d'urbanisation.
- 89-120 24-01-89 Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, greffier, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, transmettant une résolution concernant la gestion des déchets.
- 89-121 24-01-89 Lettre de MONSIEUR MICHEL MATTON, insp. mun. ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, transmettant les documents nécessaires complétant le document intitulé : "Périmètres d'urbanisation".
- 89-122 24-01-89 Lettre de MONSIEUR ARMAND POUPART, avocat, POUPART & POUPART, transmettant copie du jugement rendu dans l'affaire VILLE DE CARIGNAN C/ ARMAND BRUNELLE et ordonnant la démolition de la maison.
- 89-123 24-01-89 Lettre de LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE, M.A.M., concernant le rôle d'évaluation foncière.

"Publications du mois de janvier 1989"

Gazette Officielle du Québec

no. 53
28 décembre 1988

Gazette Officielle du Québec

no. 1
4 janvier 1989



No de résolution
ou annotation

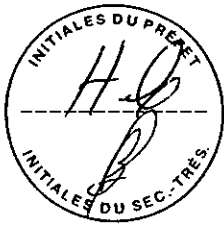
Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

Fêtes & Festivals	vol. 14, no. 1 Hiver 1989
L'autre information	janvier 1989
Les cahiers de la Seigneurie de Chambly	no. 16
La Revue Municipale	vol. 67, no. 1 janvier 1989
L'Actif	janvier 1989
Gazette Officielle du Québec	no. 2 11 janvier 1989
Procédures d'embauche d'un secrétaire-trésorier	
La maîtrise de l'énergie	vol. 3, no. 4 décembre 1988
Société Montérégienne de Développement	
Recherches Transport	décembre 1988
Affaires Montérégiennes	vol. 1, no. 6 janvier 1989
Les déchets dangereux	lundi, 13 mars 1989
Info +	vol. X, no. 7 19 janvier 1989
Energie Actualité	vol. 1, no. 3
Guide des Ressources professionnelles en urbanisme	1988-89
Réforme du droit québécois des biens : - Questions commerciales et juridiques	
Marketing et développement de condominium et d'habitation en copropriété	
Construire	vol. 4, no. 1 janvier/février 1989

POINT 11. AFFAIRES PUBLIQUES

Monsieur Doucet, porte-parole du Comité des amis du Mont-Saint-Hilaire, demande à ce que le Comité soit entendu par le Conseil, face à la demande de périmètres d'urbanisation de la ville de Mont-Saint-Hilaire, et ce, concernant le secteur "flanc sud".

Monsieur le Préfet convient, avec le représentant du Comité et les membres du Conseil, d'entendre les représentations du Comité avant la tenue de la prochaine séance ordinaire du Conseil, soit à 19 heures, le 2 mars prochain.



No de résolution
ou annotation

89-02-32

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu**

POINT 12. DIVERS

Aucun sujet n'est soulevé à ce point.

POINT 13. CLOTURE DE LA SEANCE


IL EST PROPOSE PAR Monsieur Wildor Vigeant
APPUYE PAR Monsieur Michel Chapdelaine

ET RESOLU QUE la séance soit et est close, tous les
points de l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOpte A L'UNANIMITE

Il est 21 heures 40.


Pierre Bélanger
secrétaire-trésorier


Honorius Charbonneau
préfet



No de résolution
ou annulation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu**